



UPHV Centre Robert Doisneau

CRÉATION

L'EHPAD Robert Doisneau a ouvert une unité spécifique en septembre 2018. Ces unités sont destinées à répondre aux besoins des personnes vieillissantes avec handicap psychique. L'EHPAD est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013.



L'ADMISSION

Les unités PHV de l'EHPAD Robert Doisneau accueillent des personnes âgées de 45 ans et plus, porteuses de troubles psychiatriques stabilisés, disposant d'une notification MDPH.



CAPACITÉ

48

Les unités PHV comprennent 36 places et s'agrandissent avec une extension de 12 places. Les résidents participent à la vie collective, à des activités sociales et sont accompagnés dans les actes de la vie quotidienne.

Plus de
45 ans



PUBLIC ACCUEILLI

L'EHPAD accueille des personnes de plus de 45 ans et vivant avec un handicap psychique tel que :

- psychose type schizophrénie,
- troubles bipolaires,
- troubles dépressifs graves,
- troubles anxieux majeurs.

et des personnes âgées en perte d'autonomie. Les résidents participent à la vie collective et à des activités sociales. Ils sont accompagnés dans les actes de la vie quotidienne.

FINANCEMENT

L'unité est financée par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction des solidarités (DSOL).



équipe pluridisciplinaire

Psychiatre, médecin généraliste, cheffe de service, moniteur éducateur, psychomotricien, psychologue, infirmiers, aides soignants, aides médico-psychologiques, assistant social, secrétaire médicale, maîtres de maison, agents de services intérieurs, moniteur sportif, animateur, Ergothérapeute



UPHV Centre Robert Doisneau

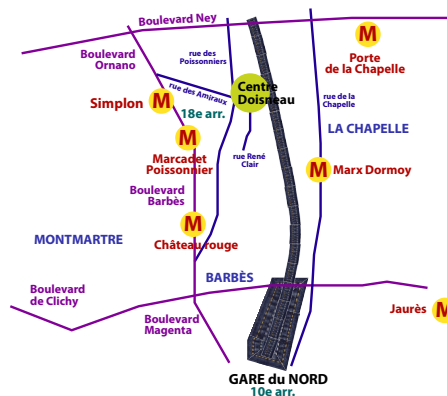
Situation géographique

La résidence Robert Doisneau est située au cœur du 18^{ème} arrondissement de Paris

Moyen d'accès

Par les transports en commun :

- Métro ligne 4 ou 12, arrêt Marcadet-Poissonniers.
- Bus 302, arrêt Championnet



Contact

- Accueil
Tél. 01 53 09 80 00
- Renseignements et admissions
crd.ehpad@fondation-ove.fr
- Directrice d'établissement
Mirella NOLLAND



OVE
FONDATION

Unité pour personnes
handicapées vieillissantes
51, rue René Clair
75018 Paris
Tél. 01 53 09 83 00
crd.ehpad@fondation-ove.fr

www.fondation-ove.fr



OVE

FONDATION

EHPAD PHV Centre Robert Doisneau

UPHV (Unité pour personnes
handicapées vieillissantes)

juillet 2025



www.fondation-ove.fr



LES MISSIONS DE L'ESSMS*

- Offrir un accompagnement adapté au vieillissement,
- Maintenir l'autonomie et la qualité de vie des résidents,
- Prévenir de la perte d'autonomie physique, cognitive ou sociale,
- Proposer un cadre de vie sécurisée, chaleureux et stimulant.

Il s'agit d'un hébergement permanent intégrant une prise en charge médicale et paramédicale enrichie par des activités sociale, sociale, culturelles, physiques adaptées structurées autour d'un projet personnalisé pour chaque résident.

LES ACCOMPAGNEMENTS ET SERVICES PROPOSÉS

Une équipe soignante présente 7j/7 et 24H sur 24. Des chambres de 25 à 32m² équipées d'une kitchenette et personnalisables pour que les résidents s'approprient leur espace. Un restaurant proposant des menus variés et équilibrés à partir cuisinés sur place.

L'ORGANISATION

Les personnes sont accueillies au Centre Robert Doisneau 365 jours par an. L'accueil au sein de l'unité permet à la personne de bénéficier d'un accompagnement pluridisciplinaire autour d'un projet personnalisé. Une journée est rythmée en fonction des activités du planning collectif et/ou individuel des résidents. La participation des personnes est encouragée au sein de l'établissement et dans la cité.



* Établissements et services sociaux et médico-sociaux

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

Lors de l'admission sont remis les documents suivants :

- Charte des droits et libertés de la personne accueillie,
- Règlement de fonctionnement.

LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il est signé dans le mois suivant l'admission. Il définit les objectifs de l'accompagnement et formalise les engagements réciproques du résident, de ses proches et de l'établissement.

LE PARTENARIAT AVEC LA PERSONNE ET SA FAMILLE

La personne accompagnée est au cœur de notre action. Les familles et les représentants légaux sont des partenaires essentiels. Leur implication est encouragée pour garantir un accompagnement respectueux des besoins, des souhaits de chaque résident.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- 45 ans et + avec handicap psychique,
- Orientation MDPH en FAM,
- Suivi psychologique en CMP,
- Troubles psychiques stabilisés ne nécessitant pas un secteur fermé,
- Capacité à vivre en collectivité.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Un Conseil de la vie sociale (CVS) est mis en place au sein de l'établissement. Il se réunit plusieurs fois par an et regroupe des représentants des usagers, des familles et des professionnels.



LES PARTENAIRES

Pour mener à bien son projet l'unité a principalement des interactions avec les établissements médico-sociaux du Centre Robert Doisneau. Des partenariats avec les CMP du secteur sont mis en place.

Des conventions sont passées avec le secteur sanitaire (urgences, médecine, équipe mobile, services de psychiatrie et gériatrie). Des partenariats associatifs sportifs et socio-culturels sont développés, avec une priorité aux établissements du territoire.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

L'établissement s'est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées et leurs représentants légaux et les partenaires.

L'engagement de chaque jour est d'améliorer la qualité de vie de nos résidents. Cela passe par une écoute attentive, des échanges réguliers avec les familles et une équipe mobilisée pour proposer un accompagnement toujours plus adapté et respectueux.

Nous cherchons constamment à progresser pour offrir des prestations de qualité dans un cadre accueillant, sécurisé et bienveillant.

LA PROMOTION DE LA BIEN-ÊTRE

L'établissement a désigné un référent bien-être, un professionnel de terrain engagé pour garantir le respect, la dignité et le bien-être des résidents.

